



## **HORIZON 2020... LE NOUVEAU PLAN STRATEGIQUE DE L'OPPBTP**

### **Mobiliser, faciliter, accompagner... vers une approche positive de la prévention !**

Malgré la crise, les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics n'ont pas relâché leurs efforts en matière de prévention. Toutefois, de nombreux défis restent encore à relever. A travers son nouveau plan stratégique quinquennal, Horizon 2020, l'OPPBTP présente ses ambitions et orientations pour permettre aux entreprises de répondre aux enjeux actuels et à venir en termes de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Cinq programmes prioritaires et 6 principes de déploiement sont ainsi déclinés, en parfaite cohérence avec le Plan Santé au Travail 3, pour mobiliser, faciliter et accompagner l'ensemble des parties prenantes autour d'une approche positive de la prévention.

#### **De nouveaux enjeux pour le BTP !**

Si aujourd'hui la prévention est en nette progression, le taux de sinistralité du BTP, même en baisse, reste inacceptable ! Aussi, l'OPPBTP s'est attaché à analyser les résultats de son plan stratégique Horizon 2015 (retours d'expérience, enquêtes externes et internes) et a dégagé 3 enjeux stratégiques pour les années à venir :

- **Poursuivre la mobilisation des entreprises et de leurs salariés**, en particulier des TPE, pour développer la prise en charge active des questions de santé et de sécurité au travail au quotidien dans un contexte où les solutions sont largement disponibles.
- **Faire baisser les accidents graves et mortels**, car si le nombre d'accidents a globalement chuté dans le BTP ces dernières années, la profession continue à déplorer entre 150 et 200 décès par an.
- **Relever le défi des conditions de travail et de leur amélioration**, facteur d'attractivité du métier, de satisfaction et d'efficacité au quotidien.

#### **Cinq programmes prioritaires pour relever les défis**

Afin de relever ces défis, le nouveau plan stratégique Horizon 2020 est composé de 5 programmes prioritaires, dont les actions seront déclinées au niveau national, régional et technique :

##### **1- Culture prévention : mobiliser les entreprises avec un message positif de performance et l'évaluation des risques comme première étape**

L'objectif de ce programme est de faire en sorte que 100 % des entreprises du BTP engagées en prévention aient réalisé leur document unique et leur plan d'action.



## Quelques exemples d'actions :

- ✓ Initier une enquête nationale pour déterminer le taux de réalisation du DUER dans les entreprises du BTP en début et fin de plan Horizon 2020 et permettre ainsi la mesure des progrès réalisés.
- ✓ Développer de nouveaux outils d'accompagnement simples et accessibles permettant aux entreprises de faire leurs premiers pas en prévention.
- ✓ Préparer de nouveaux partenariats et renforcer ceux engagés avec les services de santé.
- ✓ Multiplier les travaux d'études de cas "Prévention et Performance" mettant en évidence les apports d'une bonne organisation.
- ✓ Rationnaliser les formations obligatoires dans un objectif de plus grande efficacité pédagogique et économique de celles-ci.
- ✓ Renforcer la sensibilisation auprès des jeunes apprentis via le réseau des CFA du CCCABTP.

## **2- Renouveler les accompagnements des entreprises et des acteurs-clés de la construction, dans une approche mutualisée et ciblée, avec l'objectif prioritaire de baisse des accidents graves et mortels.**

Il s'agit là d'accompagner des entreprises ciblées dans le cadre d'actions collectives liées à un risque déterminé, selon des priorités définies annuellement par le Conseil. Les risques identifiés comme prioritaires sont les chutes de hauteur, les risques chimiques, dont l'amiante, et les risques routiers professionnels.

L'objectif poursuivi est de faire baisser les accidents graves et mortels de manière notable.

## Quelques exemples d'actions :

- ✓ Aider les entreprises qui seraient confrontées à un accident grave, un arrêt de chantier, afin de les accompagner pour une mise en conformité.
- ✓ Poursuivre la campagne de sensibilisation et d'accompagnement sur le terrain "travaux en hauteur, pas droit à l'erreur" en partenariat avec la CNAMTS.
- ✓ Engager un travail collaboratif sur les formations amiante avec les maîtres d'ouvrage et continuer l'étude de mesure d'empoussièrement sur chantier : projet Carto Amiante.
- ✓ Proposer une gamme de prestations adaptées aux CHSCT et notamment par l'ouverture d'un espace dédié sur le site internet [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr).
- ✓ Mettre à disposition des coordonnateurs et formateurs SPS, des ressources documentaires et didactiques via un espace dédié sur le site internet.
- ✓ Mener des actions d'ingénierie, de formation et d'animation des sous-traitants avec les grands groupes du BTP.

## **3- Conditions de travail : développer des solutions innovantes et performantes grâce aux retours d'expérience et aux études terrain, et accompagner la mise en œuvre du compte pénibilité.**

L'objectif de ce programme est de mettre à disposition et de faire partager largement les solutions innovantes permettant d'améliorer les conditions de travail des professionnels du BTP.



## Quelques exemples d'actions :

- ✓ Développer les études métiers sur les conditions de travail : méthode d'analyse et d'évaluation par situation de travail : coffreurs/bancheurs, démolisseurs, métalliers...
- ✓ Réaliser des études techniques et actions de veille en collaboration avec d'autres organismes (projet d'analyse d'empoussièremment sur chantier : projet Carto Amiante, nanomatériaux...).
- ✓ Formuler des préconisations aux constructeurs, distributeurs et normalisateurs, sur la base des résultats des études techniques.
- ✓ Aider à la construction des référentiels de branche pour évaluer la pénibilité avec les unions de métiers.
- ✓ Créer des outils d'aide à la mise en œuvre de l'évaluation de la pénibilité sur [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr).

## **4- Stratégie digitale : une offre de prévention innovante et personnalisée, accessible à tous.**

L'OPPBTP déploiera une stratégie digitale et des outils numériques accessibles, au service des entreprises et de la prévention, en complément des actions de terrain menées par les conseillers. Il s'agit d'apporter un service simple et personnalisé pour faciliter les démarches et actions de prévention.

## Quelques exemples d'actions :

- ✓ Refondre le site internet [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour faire la part belle à la personnalisation en fonction des profils et proposer des parcours progressifs à la demande.
- ✓ Expérimenter les stratégies e-marketing et e-promotion pour pousser des messages prévention en fonction de la navigation de l'internaute sur internet.
- ✓ Mener une étude sur un projet d'agence en ligne pour donner la possibilité d'accéder aux services d'un conseiller de l'OPPBTP à distance, avec toutes les ressources de l'Internet 2.0 : forum, accès à la documentation à distance, échange de photos et vidéos.
- ✓ Proposer des services d'aide à la prévention utilisables par les chefs d'équipe sur chantier en mobilité comme l'accueil, l'enregistrement du personnel ou des informations pour animer des ¼ heures sécurité.

## **5- Déployer une organisation dynamique au service du plan stratégique Horizon 2020.**

Favoriser un Organisme agile, compétent et en mouvement.

## Quelques exemples d'actions :

- ✓ Prolonger la formation continue des collaborateurs et renforcer les compétences nécessaires à la prise en compte des enjeux du plan via "l'Université du Conseil".
- ✓ Mener une campagne pour sensibiliser aux avantages du "digital".
- ✓ Finaliser le dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- ✓ Porter une attention particulière à la certification ISO 9001.



## Six principes de déploiement innovants

Afin de mettre en œuvre le Plan Horizon 2020, l'OPPBTP a également entièrement repensé ses méthodes de travail. Ainsi, avant d'être menée, chaque action devra correspondre à 6 principes de déploiement clairs et affirmés :

- Privilégier **la dimension collective et mutualisée** ;
- Renforcer **la logique de choix, de mesure et d'évaluation** ;
- Favoriser systématiquement **une approche partenariale** ;
- Faire évoluer **et professionnaliser davantage les outils** ;
- Développer **l'agilité de l'organisation**, pour accompagner rapidement les changements de priorités et d'action ;
- Rester attentif à **l'efficacité d'emploi des moyens**, dans un contexte d'évolution des ressources financières.

## Horizon 2020 et PST3 : une orientation stratégique commune

Le plan 2020 a été élaboré en parfaite cohérence avec les orientations du Plan Santé au Travail 3.

Cette convergence se retrouve à différents niveaux : favoriser la culture de prévention, agir en prévention primaire pour réduire l'usure professionnelle et la pénibilité, mettre en œuvre la culture de prévention pour agir sur les risques professionnels prioritaires ou, encore, constituer un réseau coordonné d'acteurs de la prévention et mettre en place une offre de services en direction des entreprises, en particulier des PME-TPE.

Par ailleurs, l'OPPBTP est chargé de piloter l'action 1.15 du PST3 "**Renforcer la conception des chantiers en sécurité en impliquant l'ensemble des acteurs**", et est associé au pilotage de diverses autres actions dont l'action 1.14 "**Poursuivre et élargir la campagne d'information en faveur de la prévention du risque de chute de hauteur en l'orientant prioritairement vers les TPE-PME**", l'action 1.4 "**Développer les études sur le lien entre investissement dans la santé au travail et performance de l'entreprise**" ou encore l'action 3.7 "**Structurer une offre de service et des actions partenariales en direction des PME-TPE, notamment en mobilisant les branches**".

**Il s'agit de la reconnaissance de l'expertise et de la capacité de l'OPPBTP à fédérer sur des sujets qui impactent notablement les entreprises du BTP.**



## A propos de l'OPPBT

L'**Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention,... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBT - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) !

Retrouvez toute l'information de la prévention sur [oppbtp.com](http://oppbtp.com)



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Jessica Djaba • [j.djaba@clccom.com](mailto:j.djaba@clccom.com)

### OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)  
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54  
[stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr](mailto:stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr)